

# Actualité de la formation

En Paca, deux accords de la branche métallurgie prévoient des formations dans le secteur aéronautique pour préserver les emplois

**« Nous insistons depuis longtemps sur l'importance de l'industrie dans la région. Aujourd'hui, dans un contexte de graves difficultés économiques conjoncturelles, les entreprises sous-traitantes de deux groupes (Airbus Hélico et Dassault) doivent également surmonter une période difficile », a souligné Thierry Chaumont, président de l'UIMM [1 (/une-du-sommaire/une-de-2017/en-paca-deux-accords-de-la-branche-metallurgie-prevoient-des-formations-dans-le.html?#nb2-1)] Alpes-Méditerranée, le 15 mai au Palais de la Bourse à Marseille.**

Thierry Chaumont, président de l'UIMM Alpes-Méditerranée a placé dans un contexte de difficultés financières la signature de deux accords de branche similaires et relatifs à des mesures urgentes en faveur de l'emploi entre l'UIMM Alpes-Méditerranée et les organisations syndicales de salariés de la branche (CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO) lors d'une conférence de presse le 15 mai au Palais de la Bourse à Marseille.

Signés le 28 mars 2017 pour une durée de deux ans dans le secteur aéronautique (un pour les Bouches du Rhône et les Alpes de Haute-Provence, un autre pour le Var), ces deux accords s'inscrivent dans le cadre de l'accord national du 23 septembre 2016 ([https://uimm.fr/wp-content/uploads/2016/11/2016-09-23\\_Accord-national-relatif-%C3%A0-l'emploi-dans-la-m%C3%A9tallurgie.pdf](https://uimm.fr/wp-content/uploads/2016/11/2016-09-23_Accord-national-relatif-%C3%A0-l'emploi-dans-la-m%C3%A9tallurgie.pdf)) relatif à l'emploi dans la métallurgie. Celui-ci prévoit un accompagnement, en région, des entreprises d'un secteur d'activité confronté à des difficultés économiques conjoncturelles. « *La CGT n'a pas signé ces accords car elle n'était pas signataire de l'accord national et nous le regrettons* », a déploré Thierry Chaumont.

Ces deux accords prévoient des actions de formation professionnelle pour les salariés des entreprises concernées (90 % d'entre elles ont entre 10 et 50 salariés). « *Depuis le 28 mars, nous avons repéré une trentaine d'entreprises dont 15 figurent sur une liste d'urgence car leur chiffre d'affaires respectif enregistre une baisse qui peut aller jusqu'à 50 %, la moyenne étant de 30 %. Cette liste globale n'est pas fermée car nous sommes en cours de recensement des entreprises* », a exposé Serge Bornarel, délégué général de l'UIMM Alpes-Méditerranée.

## Formations sur les métiers de demain

Le nombre total de bénéficiaires des formations s'établit pour le moment à 1 000. Pris en charge par Opcaim (Opca des industries de la métallurgie), « *le montant financier 2017 des formations (salaires, coût pédagogique, déplacements...) s'élève à 1,5 million d'euros et il n'y a aucune raison qu'il soit inférieur en 2018* », a poursuivi Serge Bornarel. Les formations porteront sur les métiers de demain (la digitalisation, l'organisation des entreprises, la robotisation et l'automatisation). Elles seront, en fonction des besoins des entreprises, soit courtes, soit dispensées en interne, soit longues et qualifiantes (CQPM [2 (/une-du-sommaire/une-de-2017/en-paca-deux-accords-de-la-branche-metallurgie-prevoient-des-formations-dans-le.html?#nb2-2)]). « *Les deux groupes (Airbus Hélico et Dassault) vont aider l'UIMM à concevoir les formations, en dépit de la gestion de leurs propres difficultés sur le plan économique* », a-t-il précisé.

Pour Gérard Ciannarella, de FO Métaux, la signature est consécutive aux échanges constructifs entre les partenaires sociaux de la branche. « *L'aéronautique est dans le creux de la vague. Afin d'éviter que les entreprises pensent à des licenciements économiques, nous avons ensemble mis en place des activités partielles de manière à former les salariés aux technologies nouvelles, tout en préservant l'équilibre financier des entreprises* », a-t-il fait valoir. De son côté, Pierrick Le Clanche, de la CFTC Métaux, a rappelé qu'il était « *urgent et impératif de faire face à des difficultés*

*conjoncturelles et de proposer aux entreprises concernées un éventail de dispositifs de formation pour sécuriser les emplois ». Seul bémol selon lui : « On aurait aimé un engagement plus important des entreprises concernant le nombre précis de maintien dans l'emploi ».*

## Notes

[1 ([/une-du-sommaire/une-de-2017/en-paca-deux-accords-de-la-branche-metallurgie-prevoient-des-formations-dans-le.html?#nh2-1](#))] Union des industries et métiers de la métallurgie.

[2 ([/une-du-sommaire/une-de-2017/en-paca-deux-accords-de-la-branche-metallurgie-prevoient-des-formations-dans-le.html?#nh2-2](#))] Certificat de qualification professionnelle de la métallurgie.

---

Mis en ligne le 16 mai 2017

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Centre Inffo 2017

Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la licence de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.